



**Association Nationale des Membres
de l'Ordre National du Mérite
ANMONM
Section de la Martinique**



Photo de couverture :

Conseil municipal junior de la commune du François, Monsieur Joseph LOZA, Maire de la commune, deux conseillers municipaux et le Conseil d'Administration de L'ANMONM, lors de la réunion du 03 Avril 2019 à la mairie.

**ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE
L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

ANMONM

Section de la Martinique

SOMMAIRE

EDITORIAL

Daniel SYLVESTRE 4

Vie de la section

Réunion de rentrée 5

Remise de décorations 5 - 6

Remise de trophée 10

Prix Civisme et Citoyenneté 8 à 10

Entraide du premier semestre 2019

Christian MITH 10 - 11

Nécrologie 11 - 12

Activités

Sortie Culturelle

Rencontre avec des jeunes 6 - 7

Réflexions 12

Compte-rendu du Congrès National de NÎMES

Daniel SYLVESTRE 12 à 14

Bulletin de liaison n° 39

JUILLET 2019

ANMONM (Martinique) Daniel SYLVESTRE - Farelle Manzo - 97240 Le FRANCOIS

Tél : 0596 54 74 35 - Email : daniel.sylvestre97240@gmail.com

EDITORIAL



Notre assemblée générale s'est tenue cette année encore dans les salons du " Squash Hôtel " le 27 janvier. Lors de nos débats nous avons porté à la connaissance de nos membres présents une information importante, relative à l'ouverture de notre site internet. C'est ainsi que vous avez été sollicité par notre siège national quant à la validation de certaines données vous concernant et qu'il vous a été transmis un identifiant et un mot de passe pour y accéder.

Aujourd'hui je puis vous confirmer l'ouverture de cet espace qui vous permettra de dialoguer mais également être destinataire de documents.

Sans aucun signe avant-coureur, le 15 avril, Paris est frappé par le gigantesque incendie de la Cathédrale " Notre de Dame ". A travers ce monument, symbole de notre culture nationale, un pan de notre histoire de 850 ans est parti en fumée.

Joyau du patrimoine inestimable et haut lieu de la foi catholique, ce bâtiment emblématique a inspiré de nombreux auteurs. Le monde entier s'est arrêté pour vivre ce drame en direct sur tous les écrans transcrivant son émotion et sa solidarité par des messages de soutien.

Cet édifice séculaire, par son architecture, ses grandes orgues, ses tableaux, ses vitraux, témoin de grands évènements, protégé de la destruction pendant la guerre, a été ravagé par les flammes.

Le silence assourdissant de la population présente face à ce navire de pierre agonisant mais toujours debout, amplifiait l'unité nationale face à cette tragédie.

A travers cette catastrophe il nous faut saluer le courage et l'abnégation de ceux qui ont procédé à l'évacuation du public et la sauvegarde des trésors inestimables de la Cathédrale, mais également rendre un hommage respectueux aux Pompiers de Paris.

Au péril de leur vie, ils ont réussi, par leur professionnalisme, à sauver cette immense bâtisse alors que la puissance de leurs lances à incendie semblait dérisoire face au gigantisme et à la férocité du monstre. Par leur détermination ils ont pu protéger l'édifice de l'effondrement et aussi les immeubles environnants.

Respect, Honneur et Gloire à vous Soldats du feu pour votre sens du devoir.

Les jours sombres n'en finissent pas. Le dimanche de Pâques, dans des églises et des hôtels du Sri Lanka, c'est la barbarie humaine qui s'étale avec le massacre de plus de 290 personnes et environ 450 blessés. Le 9 Mai, deux soldats ont donné leur vie, lors d'une opération, pour arracher des mains terroristes 4 otages dont deux français, détenus au Burkina Faso.

Nous ne devons pas être abattus mais grandis à travers ces épreuves qui seront le signe du rassemblement de tous les hommes, n'en déplaise à beaucoup, toujours volubiles à la critique.

Le Président

Daniel SYLVESTRE

VIE DE LA SECTION

REUNION DE RENTREE 2019 DU COMITE

GALETTE DES ROIS

07 Janvier 2019

Le Compagnon Franz REMY et son épouse ont invité le comité à tenir sa réunion de rentrée 2019 à leur domicile à SAINTE MARIE. Les travaux, commencés à 9h30 se sont déroulés dans une atmosphère détendue mais néanmoins studieuse jusqu'à 12h00. Divers sujets ont été abordés notamment la tenue de notre Assemblée Générale du 27 Janvier 2019 au Squash Hôtel.

A l'issue de notre séance de travail, nous avons partagé



un succulent repas préparé avec beaucoup de soin par notre Compagnon et son épouse tout en admirant le paysage marin face au « Tombolo ».

Après nous être bien régalé, vers 16 heures nous avons été gâtés par la surprise de notre Compagnon Christian MITH nous gratifiant d'une douceur des plus flatteuses pour notre palais. Ce fut un autre moment festif qui, avec la Galette des Rois préparée par notre Compagne Marie Ange MAGDELONNETTE, pâtissière et patronne des Ets. "Au Régala de Didier" s'invitait à notre regard et à notre dégustation bien accompagné par le cidre de saison.

Avant de prendre congé de nos hôtes, nous avons posé pour la photo de famille en présence de quelques membres volontaires que nous avons tenu à inviter en remerciement de leur aide efficace apportée lors de la préparation de notre Gala de l'Armistice.

Un grand merci à nos hôtes.



REMISE DE DECORATION

08 FEVRIER 2019

Dans les salons de l'Habitation : « LA FONTANE », Madame Arlette PUJAR recevait ses insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite par son frère Monsieur Fred CONSTANT, Ambassadeur de France en Guinée Equatoriale.

La cérémonie s'est déroulée dans le cadre très intime de sa famille Franco-hispano-anglaise répartie dans plusieurs pays qui avait fait le déplacement, quelques amis et quatre membres du comité, le Président Daniel SYLVESTRE, la Vice-présidente et Chef de protocole George DEMAR, Claude GOLCMAN photographe et Frantz REMY, ami de la récipiendaire. Parmi les invités, se trouvaient également des décorés de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite.

Dans le cadre du protocole, Madame Maryse OZIER, membre de l'Ordre, a présenté son amie de longue date depuis son arrivée au Conseil Général. Son parrain dans un style sobre et épuré a valorisé la gradation de son cheminement professionnel tout en mettant en exergue son dévouement familial. Un cocktail a clôturé cette remise de distinction.



Daniel SYLVESTRE

18 MAI 2019

C'est dans le prestigieux salon de l'Hôtel la Batelière, Salle LAFITTE, qu'à l'occasion du " Déjeuner Traditionnel de l'Amitié " de la Société des Membres de la Légion d'Honneur organisé le Samedi 18 Mai 2019, que Monsieur Ruter JEAN-BAPTISTE, Porte-drapeau de la SMLH, entouré d'une délégation du comité de la Section Martinique de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite à savoir Mesdames George DEMAR, Raymonde BAZILE-OCTUVON et Livie PIERRE-CHARLES, Messieurs José NOSEL et Christian MITH, accompagnant le Président Daniel SYLVESTRE, des Membres du Comité de la SMLH et de Légionnaires, recevait du Président de la SMLH, le Docteur Raymond MEZIN, Chevalier de la Légion d'Honneur, ses Insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Le protocole, très allégé était diligenté par notre Vice-présidente George DEMAR alors que le Président Daniel SYLVESTRE dirigeait en toute solennité cette cérémonie de remise de décoration.

C'était une grande première, car un pareil évènement ne s'était jamais produit. Pour la toute première fois, les deux sections locales des Ordres Nationaux SMLH et ANMONM, étaient réunies pour mettre à l'honneur un des leurs. N'est-ce pas là, un symbole fort ?

Cette cérémonie, ô combien émouvante, a été l'occasion pour le nouveau décoré, de rendre un vibrant hommage à son père qui, lui-même étant Légionnaire et Porte-drapeau des Anciens Combattants du Gros Morne, l'avait encouragé dans cette voie, en l'invitant dès son plus jeune âge, à l'accompagner dans les diverses manifestations patriotiques auxquelles il participait.

La Section Martinique de l'ANMONM se félicite de recevoir dans ses rangs, un Compagnon au parcours aussi élogieux, comme l'a fait ressortir son parrain, le Docteur Raymond MEZIN, dans son allocution de circonstance.

Le Président et les Membres de la Section Martinique de l'ANMONM, en renouvelant au Compagnon Ruter JEAN-BAPTISTE leurs plus vives et sincères félicitations, lui souhaitent donc la bienvenue dans l'Ordre National du Mérite.

Raymonde BAZILE-OCTUVON



07 MAI 2019

Le Mardi 7 Mai dernier, les Policiers se souvenaient de leurs morts à qui ils rendaient hommage par une messe à la Cathédrale de Fort-de-France, avant de regagner, en cortège, l'Hôtel de Police, pour une cérémonie plus protocolaire avec prise de parole de Monsieur Franck ROBINE, Préfet de la Martinique, assisté de Monsieur Jean-Pierre TORRANO, Directeur Départemental de la Sécurité Publique Martinique.

Le protocole était assuré par le Commandant de Police Emile HAUTERVILLE, par ailleurs Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Au cours de ladite cérémonie, il est de tradition que soient remises des médailles d'Honneur à ceux ayant atteints un certain nombre d'années de service. Il arrive aussi que certains, nommés dans l'Ordre National du Mérite notamment, en profitent pour se faire remettre de façon officielle leur décoration, par une personnalité de leur choix.

C'est ainsi que, en présence du drapeau de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (Section de la Martinique), porté par le Porte-drapeau officiel, Christian MITH, Major honoraire de la Police Nationale et Officier de l'Ordre National du Mérite, Madame Pierrette NADEAU, ancienne Secrétaire à la Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Martinique, a reçu, avec la solennité qui se devait, les Insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, depuis bien longtemps acquise mais non remise, des mains de Madame Blanche LEOTY, Commissaire Principal de Police honoraire de la Police Nationale, Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite, avec qui elle avait travaillé durant de longues années.

La cérémonie se poursuivait avec la remise des Médailles d'Honneur de la Police Nationale "Or et Argent" à des fonctionnaires de différents grades. Un cocktail de clôture, offert par Monsieur le Préfet de la Martinique dans la salle Félix EBOUE, terminait la manifestation.

Max BATTERY



RENCONTRE AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR DE LA COMMUNE DU FRANCOIS

Le Mercredi 3 Avril 2019 à 14h30, une rencontre interactive avec une petite équipe du Conseil municipal junior, contraintes scolaires obligent, s'est tenue dans la salle des délibérations de la commune du François en présence du Maire, Monsieur Joseph LOZA, de Madame Nicole LARGEN, Adjointe au maire chargée des Ecoles et Madame Loïsa CHENNEBERG, Agent de développement social au CCAS du François, responsable de la gestion du Conseil municipal junior.

Initiée par notre Section, une première dans notre Association, l'objectif de cette rencontre portait sur : la présentation de l'Ordre, l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, la Section de Martinique, le Civisme et le Devoir de mémoire mais surtout le rapprochement intergénérationnel.

Après les mots d'accueil du Maire, très sensible à notre visite, ses remerciements pour notre intérêt porté à la jeunesse, nous ont d'autant plus touchés que sa commune est à l'origine du premier Conseil municipal junior en Martinique.

SORTIE CULTURELLE ET AMICALE

Le Samedi 04 Mai 2019 la Section de la Martinique de l'ANMONM a organisé une sortie culturelle et amicale au Morne Des Esses, territoire de la commune de SAINTE-MARIE.

Les membres du Comité entourés de Compagnes, Compagnons et de nombreux Sympathisants se sont retrouvés à Fort de France, face à L'Atrium, point de rencontre pour le départ en bus. Durant le trajet, dans une ambiance joyeuse, nous discutons, tout en échangeant des histoires drôles perturbées pendant une vingtaine de minutes par une panne du bus à l'intersection de la route de SAINTE-MARIE et celle de Morne des Esses.

A 11h30, nous sommes arrivés à la Vannerie du Morne des Esses où notre Président Monsieur Daniel SYLVESTRE ainsi que le Vice-président Monsieur José NOSEL nous accueillirent chaleureusement en nous remerciant tout d'abord de notre présence et rappelant le déroulement de la journée avec en premier lieu la visite commentée de la Vannerie suivie du déjeuner prévu au restaurant panoramique « Le Colibri Parfumé » situé à une centaine de mètres.

Implantée sur les hauteurs de cette commune au Patrimoine multiple, incluant des richesses artistiques, culturelles, historiques et géographiques, la Vannerie caraïbe se dresse fièrement en maintenant la conservation précieuse de ce lieu et en préservant la transmission des savoirs faire ancestraux.

La visite débutant par la présentation de l'équipe gardienne des traditions a permis de redécouvrir la technique du tressage de la paille caraïbe composée de deux plantes essentielles l'aroman et le cachibou. Ces végétaux qui constituent la base du travail des vanniers, poussent dans tout le quartier et aux abords de la Vannerie.

Cet art créatif, héritage des Amérindiens, fait la fierté des vannières qui nous ont expliqué comment récolter le cachibou sur les versants des mornes. Seules les tiges ayant fleuri sont sélectionnées. Les brins verts sont prélevés puis enroulés en forme de « torches ». Elles sont ensuite plongées dans de l'eau bouillante durant une heure. Après cuisson, ces baguettes sont rincées, séchées puis sélectionnées en lanières de tailles différentes. Le dédoublement des tiges donnent des brins de trois couleurs variées, lesquelles sont prêtes pour le tressage.

Quant à l'aroman, cette plante pousse dans les sols marécageux et après la récolte, les brins sont entaillés à l'aide d'un outil indispensable en forme de croix. Les tiges sont plongées dans la boue de rivière durant 5 jours.

Après ces multiples étapes, le travail du tressage commence en laissant place à la créativité et à l'imagination des vannières.

Six membres de notre comité Mesdames Raymonde BAZILE-OCTUVON et Ghislaine BOUGENOT, Messieurs Max BATTERY, Christian MITH, Emile LABEAU et Claude GOLCMAN accompagnant le Président Daniel SYLVESTRE, ont présenté tour à tour notre Ordre, les propositions, les grades, les différentes médailles dans les Ordres Nationaux et Ministériels. Les jeunes du conseil ont pu voir et toucher également ces distinctions, leurs présentations depuis la médaille d'ordonnance en passant par la miniature, les rubans, les rosettes, les barrettes, les pins's. L'intérêt porté leur a permis un échange fructueux qui a éclairé beaucoup de zones d'ombres méconnues jusqu'alors.

Le civisme ayant été abordé leur a ouvert des horizons multiples en les mettant de plein pied dans la réalité de tous les jours, incitant à être à l'écoute, à mieux observer et devenir des messagers auprès de leurs condisciples. Ils nous ont alors promis de faire remonter, en tant qu'élus, les actions fortes auprès du Maire de la commune qui devrait être notre interlocuteur privilégié.

Nous leur avons présenté l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite avec ses objectifs et en particulier l'entraide, la Revue trimestrielle LE MERITE du Bureau National mais également notre Section avec des exemplaires de nos Bulletins semestriels.

Dans le cadre du devoir de mémoire, ils porteront un autre regard aux cérémonies commémoratives grâce aux explications que nous leur avons apportées.

A la fin de notre rencontre, nous leur avons remis des documents présentant les différentes médailles, l'Ordre, l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, la Section de la Martinique ainsi que des exemplaires de la Revue nationale " LE MERITE " et des Bulletins de la Section Martinique. La même documentation a été remise à Monsieur Le Maire pour alimenter la bibliothèque communale.

Monsieur Joseph LOZA, Maire de la commune nous a encore remerciés pour ces messages apportés à la jeunesse. Il a promis à son tour de partir à la recherche des décorés de sa commune pour réaliser une plaque nominative qui sera affichée dans la mairie afin que les Administrés puissent savoir que certains des leurs, ont été distingués par la Nation Française.

Daniel SYLVESTRE





Nous avons admiré également l'espace d'art « Kay Lafanmi Sébastien », véritable musée créé en l'honneur du fondateur de ce lieu ainsi que les articles présentés aux visiteurs dans le magasin.

Nous nous sommes rendus à pied au restaurant « Le Colibri Parfumé » où nous avons déjeuné dans un cadre panoramique bercé par la fraîcheur samaritaine.

A 17h, à la fin de ce moment de réjouissance, le Président Daniel SYLVESTRE a remercié tous les participants pour la réussite de cette journée de partage et de convivialité

Ghislaine BOUGENOT

JOURNEE COMMEMORATIVE DE LA VICTOIRE DU 08 MAI 1945

Le Président de la Section Martinique de l'ANMONM, Daniel SYLVESTRE, entouré des Compagnes et Compagnons dont Max BATTERY, Joachim MARLIN, Raymonde BAZILE-OCTUVON, Ghislaine BOUGENOT et le Porte-drapeau Christian MITH ont participé à la traditionnelle Cérémonie Commémorative de la Victoire de 1945 organisée le 8 Mai 2019 à 09h30 au Monument aux Morts de Fort de France, sous la présidence de Monsieur Franck ROBINE, Préfet de la Martinique, du Vice-amiral René-Jean CRIGNOLA, Commandant Supérieur des Forces Armées aux Antilles et les personnalités Civiles et Militaires. Dans le même temps, le Porte-drapeau suppléant Justin NIRDE nous représentait au Morne Rouge et à Saint Pierre. Il rejoignait dans l'après-midi, le Président Daniel SYLVESTRE accompagné de Christian MITH et Emile LABEAU pour participer à la Cérémonie prévue à 16h00 à Trinité.

Présidée par Monsieur Emmanuel BAFFOUR, Sous-préfet de Saint Pierre et Trinité, Madame Patricia TELL, Adjointe au Maire, représentant le Maire de Trinité, Monsieur Jean-Claude LISE, Président des Anciens Combattants de Trinité,

le Commandant de Gendarmerie de Trinité et Madame la Conseillère pédagogique de la circonscription, la manifestation s'est déroulée en présence d'un détachement du RSMA conduit par son Capitaine et de deux groupes d'élèves des Collèges LASSALE de Sainte Marie et Rose SAINT-JUSTE de Trinité encadrés de leurs professeurs.

Le protocole étant assuré par Monsieur Denis VENKATAPEN, le message du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées, Chargé des Anciens Combattants, a été lu par le Sous-préfet suivi du dépôt de gerbe au Monument aux Morts et de la Sonnerie aux Morts. Le cortège, précédé des drapeaux, s'est rendu à la Sous préfecture pour le discours du Sous-préfet et le cocktail de clôture.

Le Président Daniel SYLVESTRE en a profité pour rappeler aux Enseignants responsables, l'importance de nous faire remonter toutes les actions pouvant entrer dans le cadre des actes de Civisme et Citoyenneté accomplis par les élèves.

Emile LABEAU



PRIX DU CIVISME ET DE L'EDUCATION CITOYENNE

la convention signée avec le Rectorat de la Martinique, l'ANMONM remettait officiellement, les prix du civisme et de la citoyenneté aux élèves primés de l'Académie. Etaient présents à cette remise Monsieur Pascal JAN Recteur d'Académie, Monsieur Daniel SYLVESTRE Président de l'ANMONM et les membres de son association, Madame Livie PIERRE-CHARLES Présidente de la commission Civisme et Citoyenneté de la section, Madame Annie RAMIN Première vice-Présidente de la SMLH, Madame Nicole LABINSKI Présidente de l'AMOPA et Monsieur Raymond ALGER Proviseur du Lycée de Bellevue.



C'est le mercredi 15 mai 2019 dans l'amphithéâtre du lycée de Bellevue que 31 élèves recevaient diplômes, médailles et trophées, récompenses saluant le travail de mémoire, de citoyenneté et de civisme dont ils ont fait preuve au cours de l'année 2019.

Après les prises de paroles des différents orateurs appelant l'esprit même de ces comportements citoyens et félicitant ces élèves de cet engagement montré au cours de l'année, la remise débuta par le **Prix de la Citoyenneté** :

Une classe de 28 élèves de troisième du collège Auguste PERRINON, fut mise à l'honneur pour sa charte de la citoyenneté présentée sous forme de jeu.



Chaque élève fut récompensé par un diplôme et un trophée.

Le chef d'établissement Madame VENUS-PLOTON ainsi que le professeur d'Histoire et de géographie de la classe Madame BOULOIS furent également mise à l'honneur pour leur participation à cette action et reçurent chacune un trophée.

Une enveloppe a été remise au Chef d'établissement pour les actions à venir.

Pour le **Prix du Civisme** trois élèves ont été mis en lumière par leur chef d'établissement pour leur altruisme, leur dévouement, leur courage, leur solidarité, leur maturité, leur sérieux et leur rôle de médiateur au coeur de la cité.



Le jeu présenté par deux élèves entourées du Professeur et du Chef d'établissement.

Pour le **Prix du Civisme** trois élèves ont été mis en lumière par leur chef d'établissement pour leur altruisme, leur dévouement, leur courage, leur solidarité, leur maturité, leur sérieux et leur rôle de médiateur au coeur de la cité.

Trois prix ont été décernés :

Troisième prix : ALIVAUD Layana, élève de 3ème 1 du collège de Terreville.

Elle reçoit : médaille et trophée de Monsieur le Recteur et de Monsieur le Président de l'ANMONM.



Deuxième prix : Kéranne BILL, élève de 3ème Prépa-Pro, Lycée Marius Cultier de Dillon.

Elle reçoit : médaille et trophée de Monsieur le Recteur et de Monsieur le Président de l'ANMON



Premier Prix : Christophe MALEAU, élève de 6ème du collège petit Manoir au Lamentin, qui dans le cadre "d'Octobre Rose" relia à la nage la ville du Diamant à Schoelcher, soit 25 Km en 8 h, en soutien à tous les malades atteints du cancer, particulièrement pour les enfants.

Ces propres mots : "**Pour montrer aux enfants, que j'ai côtoyés à "Villejuif", qu'il faut du courage pour affronter les difficultés.**"



Il reçoit un trophée, représenté par deux mains, symbolisant l'entraide, la fraternité, une médaille d'honneur, un diplôme et une enveloppe des mains de Monsieur le Recteur, du Président de la section et du premier Vice-Président José NOSEL.

Son premier défi il le relève à l'âge de 10 ans, il est au CM2, il fait la traversée Trois îlets - Fort de France soit 5 h de natation, toujours en soutien à cette maladie qui touche sa mère.

George DEMAR

**REMISE DU TROPHEE DE
L'ASSOCIATION CARREFOUR BAREL COPPET A
Suzon SAINTE-ROSE**

Le Jeudi 23 Mai dernier, dans la soirée, notre Compagne Suzon SAINTE-ROSE, recevait, dans les salons du Centre International de Séjour, le trophée Barel COPPET, du nom de ce grand musicien martiniquais.

L'orchestre de "Roro Calico" animait cette soirée en nous distillant des morceaux de notre folklore, tous plus endiablés les uns que les autres.

Après l'ouverture par Bernard BOLOSIER, Président de l'Association, la parole était laissée à Marie-Ange RAVIN, bien connue du monde musical, pour présenter la récipiendaire, avec laquelle elle a souvent partagé la scène et qui a égrené le parcours de Suzon, depuis son entrée comme danseuse au Grand Ballet de Martinique de Loulou BOISLAVILLE, ses trente cinq années de danseuse parsemées d'anecdotes parfois croustillantes, avant d'en prendre la direction, d'abord artistique puis de s'imposer comme véritable patronne.

Elle réalise jusqu'à 900 spectacles par an, 500 dans les hôtels et 400 sur les bateaux de croisière, participe à la foire de Paris, tout en intervenant auprès de jeunes enfants malentendants. Ses propres enfants et plus tard, ses petits enfants, sont également réquisitionnés.

Elle fait aussi connaître son groupe à CUBA, au CANADA, en Caroline du Nord, devenant même Citoyenne d'honneur de la Ville de Waynesville en Caroline du Nord aux USA. Ainsi les Grands ballets de Martinique ont fait le tour du monde pour faire découvrir notre musique et nos danses. Beaucoup d'artistes, maintenant bien connus, sont passés par les Grands Ballets. On peut citer MARCE, les joueurs de "Tambou bo cannal" des

danseuses du groupe "Les Balisiers" ainsi que la jeune Elodie BEDASSIER, à la clarinette. Tout ce petit monde a tenu à lui rendre hommage en dansant ou jouant à cette manifestation.

Le trophée de l'Association "Carrefour Barel COPPET" lui a enfin été remis par l'épouse de celui-ci, sous un tonnerre d'applaudissements.

Un bouquet, offert par Christian BOUTANT, Délégué Régional de la SACEM, absent pour cause de deuil, lui a également été remis. Roger RIERNI, musicien des Grands Ballets, a quant à lui, fait remettre un trophée à Suzon.

Cette dernière, toute émoustillée, a remercié tous ceux qui ont été à ses côtés, rappelé qu'elle a déjà été nommée Chevalier dans l'Ordre National du Mérite et a vu les Grands Ballets inscrits au Patrimoine Culturel de la Martinique, symbolisé par des images sur la Bibliothèque Schœlcher à Fort-de-France.

Max BATTERY



**COMMISSION D'ENTRAIDE
ACTIVITES DU 1^{er} SEMESTRE 2019**

Toujours proches de nos Adhérents et Sympathisants, l'attention permanente manifestée à leur égard fait que, dans le cadre des activités du premier semestre 2019, les membres de la Commission d'entraide se sont particulièrement investis par des :

- Contacts Téléphoniques ou Electroniques réguliers avec notamment :
 - Monsieur Pierre REYAL qui, étant à PARIS, se remettait d'une intervention chirurgicale.
 - Monsieur CARRIEL pour avoir enfin des nouvelles de la Compagne Simone ZAMOR
 - Madame Serge ZEPHIR, après avoir constaté que sa mère, Madame Suzette FERRIEZ-ELISABETH ne répondait plus aux appels téléphoniques. c'est alors qu'elle nous a informés de son placement à l'EHPAD de L'OASIS Route de BALATA à Fort de France et où se trouvait également la Compagne Yva Mireille JEANNE.
 - Monsieur Lucien DUCTEIL qui nous a fait part du décès de son épouse Anne survenu le 02 Février 2019.
 - Madame Liliane RICHARD et Monsieur Jean-Paul MARAN
- Visites à domicile de :
 - Mesdames Lydie CHARLERY, Marie-Elise BOUQUETY, Emilie, Paule GODARD, Arsène ROSAMOND,

- Marie-Thérèse PRALES, Henriette DRAPIN et Monique FLEURY à qui nous avons eu la joie de remettre son Brevet de nomination dans l'Ordre National du Mérite.
- Messieurs Valère TIJUS, Jean-Paul MARAN, Emile LABEAU suite à un accident de jardinage, Henri PIGNIAT, Eugène SUEZ PANAMA, Alexandre BULLETT, René ASSOUVIE que nous avons comblé de joie avec la présence d'un de ses Compagnons d'Armes Monsieur Jo TRESDOI et son épouse qu'il n'avait pas revus depuis très longtemps, Roger-Paul BROGUY, Paul BONNEGRACE et Roger BOULON accompagné de son épouse lors d'un récent séjour en Martinique qui, après avoir définitivement quitté l'Île aux Fleurs depuis Juillet 2017, a finalement été pris en compte par la Section de VAL D'OISE.
- Visite en Milieu hospitalier du Compagnon Fulbert BELIN
- Visite en EHPAD de Mesdames Suzette FERRIEZ-ELISABETH et Yva Mireille JEANNE et le Docteur Michel YOYO.

• **Veillées et Obsèques de :**

- Monsieur Robert Boniface VENTADOUR (Sympathisant).
- Monsieur Genno NARDAL, Ancien combattant et frère de la Compagne Blanche Eugénie LEOTY
- Monsieur Balthazar TRIGLA, Président de l'Association des Anciens Combattants du MARIN.
- Madame Veuve Anite BOUTANT née MERINE, mère du Compagnon Christian BOUTANT
- Docteur Michel YOYO.

Le décès de notre Compagne Yva Mireille JEANNE née FELIME n'ayant pas été porté à notre connaissance, nous regrettons de n'avoir pu lui rendre un hommage similaire à celui de son époux Roger JEANNE.

Après avoir assisté toutes ces Familles ainsi frappées par le deuil, des messages de condoléances et de réconfort moral de notre Section leur ont été transmis.

J'en profite pour remercier les Compagnes et Compagnons qui, en ces moments difficiles, se manifestent volontiers pour constituer la délégation ANMONM vivement souhaitée avec notre drapeau. Un grand merci également à notre trompettiste Maurice BOUCHET qui, spontanément, s'associe à nous pour l'hommage et le cérémonial aux drapeaux.

Christian MITH

In Memoriam : Michel YOYO

Le Vendredi 7 Juin dernier, ont eu lieu les obsèques notre Compagnon, le Docteur Michel YOYO, assisté de nombreux Compagnons de la Société des Membres de la Légion d'Honneur et de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, conduits par leur Président respectif le Docteur Raymond MEZIN et Daniel SYLVESTRE avec une foule de personnes venues

lui rendre un dernier hommage dont le Président de la Collectivité Territoriale de Martinique, Alfred MARIE-JEANNE et le Maire de Fort de France, Didier LAGUERRE.

Il faut dire qu'il était connu de toute la population Martiniquaise. Son aura avait rejailli en fait sur l'ensemble de la Martinique puisqu'officiant sur la route de Sainte Thérèse mais aussi à l'Hôpital du Lamentin, il s'était donné comme mission d'aider les nombreux malades atteints de la drépanocytose, sur l'ensemble du département, ce que, semble-t-il, ceux-ci tenaient à lui remettre par leur présence. Le personnel hospitalier qui avait travaillé à ses côtés, tenait lui aussi à se manifester tant ils en avaient appris avec lui et étaient fiers de ce qu'ils étaient devenus grâce à lui.

Sa veillée s'est tenue dans le hall d'honneur du Stade Pierre ALIKER de Dillon en présence de ses enfants et petits enfants, de Monsieur Franck ROBINE, Préfet de la Martinique, d'une foule très nombreuse composée de Médecins, de personnels hospitaliers, d'hommes et de femmes politiques bien connus, des membres des deux Ordres ainsi que de ses amis.

La cérémonie religieuse s'est déroulée en la Cathédrale de Fort de France. L'officiant n'a eu de cesse de rappeler les qualités du défunt. Il a d'ailleurs permis à ses petits enfants de s'exprimer par l'intermédiaire de l'un d'eux qui lui a rendu un vibrant et poignant hommage, mettant bien en valeur les liens qui les unissaient et le vide auquel ils sont désormais confrontés.

Après cette célébration, les deux Ordres auxquels il appartenait ont tenu à lui rendre un ultime hommage sur la place Monseigneur ROMEO, face à la Cathédrale, par ce qu'il est convenu d'appeler le Cérémonial aux drapeaux grâce à la sonorisation du Compagnon Pierre POIDEVAIN. La cérémonie a été clôturée par la Sonnerie aux morts et la Marseillaise, tout droit sorties de la trompette du Compagnon Maurice BOUCHET qui nous avait, une fois de plus, prêté son précieux concours.

Nous présentons encore nos condoléances les plus attristées à toute la famille.

Max BATTERY



DECES DES COMPAGNES

Emilie BALAIRE et Miriel CHAMOISEAU-MARC

Le 24 Juin 2019 l'annonce du décès simultané des Compagnes Emilie BALAIRE née BEDUVE et Miriel CHAMOISEAU-MARC nous a une nouvelle fois plongés dans la consternation.

En l'absence du département de plusieurs Membres du Comité dont le Président Daniel SYLVESTRE et avec le concours du Vice-président Max BATTERY, ces événements douloureux ont été gérés afin d'assister les familles concernées.

C'est ainsi que, pour manifester notre soutien, nous étions le 27/06/2019 à leur veillée au 6 Avenue Frantz FANON de FORT DE FRANCE, domicile d'Emilie BALAIRE et au funérarium de la Joyau pour Miriel CHAMOISEAU-MARC.

Pour leurs obsèques prévues le lendemain à 15h00, le Porte-drapeau adjoint, Justin NIRDE entouré des Compagnons Pierre POIDEVAIN, Marc GUSTAVE et Maurice ORSINET, Président de l'Amicale des Anciens Marins et Marins Anciens Combattants de la Martinique dont Emilie BALAIRE était également membre, assisté de son Porte-drapeau Gérard DESGRAS, se sont retrouvés dès 14h00 à son domicile pour une remontée jusqu'à l'église de BELLEVUE à quelques trois cents mètres de là. Dans le même temps, le Porte-drapeau Christian MITH et une forte délégation étaient présents à l'église SAINT-LAURENT du LAMENTIN pour être auprès de Miriel CHAMOISEAU-MARC et des siens.

A l'issue de la cérémonie religieuse, sur la Place Emile BERLAN et autour de son cercueil, Monsieur Jean Michel BRIZZI, Président de l'Association MILTIS, venu spécialement de Métropole avec une délégation, lui a rendu un vibrant hommage en rappelant qu'elle venait d'être réélue Vice-présidente avant de céder la place à notre Vice-président Max BATTERY qui, après avoir également rendu hommage, a procédé au cérémonial aux drapeaux avec le concours du Compagnon Maurice BOUCHET à la trompette.

Nous le remercions encore pour son omniprésence à nos côtés en pareilles circonstances et en profitons pour remercier également les Compagnes et Compagnons qui répondent favorablement à notre appel pour constituer cette délégation très appréciée des familles, autour du drapeau de l'ANMONM.

Christian MITH

REFLEXIONS

« Sommes-nous encore maître de notre destinée ? »

En observant le monde qui nous entoure, ne serait-il pas possible de prendre de la hauteur et un certain recul pour mieux comprendre et analyser le comportement de nos condisciples humains.

Notre société s'use à vouloir tout contrôler. On crée des objets connectés, parce que nous avons perdu le sens du rythme de notre vie. Nous oublions que le temps est ordonnancé.

Observons notre corps : il évolue selon la période. Musicalement parlant il respecte « une cadence ».

Mais malheureusement nous sommes tout le temps pressés. Nous avons peur du vide, du manque. Il faut le combler.

Alors nous mettons en marche des mouvements que nous ne pourrions plus contrôler. Je pense à l'intelligence artificielle. En certains domaines comme le médical par exemple, il donne d'excellents résultats. Partout ailleurs elle est souvent détournée à d'autres profits.

Mais il nous en faut toujours plus, tel est notre leitmotiv. C'est ce plus qui nous devient néfaste en pensant agir pour notre bien-être.

Nous oublions ceux qui sont soumis à des rythmes effrénés, dépassant les limites de notre capacité humaine pour satisfaire nos égoïsmes. Pour mieux les encadrer des robots ou autres séquenceurs programmés imposent un esclavage de rentabilité.

Notre corps n'est pas en mesure d'encaisser ce dictat.

Alors on vous jette et on vous remplace. Vous êtes réduit à être l'égal d'un objet non productif.

En écoutant les informations nous découvrons un autre aspect de notre asservissement par les enceintes connectés, nos ordinateurs, nos téléphones mobiles etc... les programmes installés nous incitent à une consommation hors du commun et pire ce sont de véritables mouchards. Ils nous « pistent » à notre insu... Parce que nous avons rejeté les conseils de bon sens, nous pensons être invulnérables.

Avec ce nouveau mode de vie, nous avons oublié jusqu'au regard de celui que nous croisons dans la rue. Nous ne savons plus lire l'expression sur le visage de nos amis.

Nous sommes si « impliqués » dans cette modernité qu'une publicité d'une grande firme automobile demande à une humanoïde de découvrir les sensations de la réalité humaine. N'est-ce pas le monde à l'envers ?

Nous nous fabriquons des bulles artificielles dans lesquelles nous vivons. Nous pensons « gérer la situation » mais nous agissons tels des automates dans le fracas de nos incertitudes.

C'est le grand silence. Nous sommes en danger de nous perdre.

Sommes-nous encore maître de notre destinée ?

Chers Compagnes et compagnons raccrochons un instant nos écouteurs et vivons pleinement le moment présent dans l'amitié et par les liens de l'unité. Prenons le temps de regarder vivre la nature. En un mot respirons l'humanité.

Daniel SYLVESTRE

ADDITIF AUX CEREMONIES COMMEMORATIVES

13 Juin 2019

Commémoration de la Journée Nationale à la mémoire des Morts pour la FRANCE lors des conflits en INDOCHINE avec dépôts de gerbes au Monument aux Morts de FORT DE FRANCE.

18 Juin 2019

Commémoration de l'Appel du 18 Juin 1940 par le Général de GAULLE à la radio de LONDRES, sur les ondes de la BBC :

- Au Monument aux Morts de FORT DE FRANCE avec la présence du Porte-drapeau, Christian MITH.
- A la Croix de Lorraine du MORNE ROUGE avec la présence du Porte-drapeau adjoint, Justin NIRDE.

29 Juin 2019 :

Commémoration de la Révolte de BALATA au Camp Militaire du RSMA de BALATA avec dépôt de gerbes et remise de décorations. Notre Section étant alors représentée par le Porte-drapeau adjoint Justin NIRDE.

CONGRES ANMONM DE NIMES 19 au 21 JUIN 2019

La ville de Nîmes, ville d'art et d'histoire riche d'un important patrimoine datant de l'époque romaine, a été l'heureuse élue pour la tenue du congrès de notre Association Nationale du 19 au 21 Juin 2019.

Ce dernier s'est déroulé dans les salons de l'hôtel « Novotel Atria ».

Le thème retenu : « Pour la jeunesse au cœur de nos valeurs »

Plusieurs séquences ont jalonné nos rencontres.

1 - Le 19 juin de 14 à 17h30 : REUNION DES PRESIDENTS en trois ateliers.

Faire adhérer - Fidéliser - Rayonner

L'objectif étant de connaître, contacter, accueillir et intégrer

nos compagnons anciens ou nouveaux en recentrant nos actions autour de nos valeurs.

Dans l'atelier N°2 : « Fidéliser » dans lequel je me trouvais, plusieurs réflexions campaient le décor :

- Le contexte
- La démarche
- Les pistes de travail

Dans tous les cas ressortent la diminution des quotas (-25%), le manque d'intérêt et d'attractivités des sections.

Comment y remédier surtout pour les jeunes

- Créer une cohésion en faisant rêver l'adhérent par des modules de formation pour le Rayonnement (formation internet...)
- Justifier le montant de la cotisation
- Initier des actions de solidarité
- Activer des cycles de conférences par les jeunes actifs

En conclusion

Il faut un dynamisme du président et de son comité mais surtout un investissement de chacun pour la réussite des actions de l'ANMONM.

De 18 à 19h30 Réunion de la Commission Monde

Faisant suite à ces ateliers, le Président National a sollicité notre présence (Martinique, Guadeloupe, Réunion et Corse) pour un partage avec les membres de la Commission Monde dans les salons de la Préfecture. Parmi les délégations présentes on pouvait citer : l'Allemagne, les USA, l'Australie, le Maroc, le Liban, l'Italie. Toutes ont présenté les problématiques inhérentes à leur particularité respective vis-à-vis des pays avec en plus les difficultés de l'adhésion du à l'éloignement des membres.

Le Président National a cependant précisé au sujet la revue que celle-ci était distribuée à toutes les Ambassades et à tous les Préfets.

Nos travaux ont été salués et conclus par la présence de Monsieur Didier LAUGA, Préfet du Gard qui a manifesté un vif intérêt pour cette rencontre. La soirée s'est achevée autour d'une bonne table.2 - Le 20 Juin ASSEMBLEE GENERALE

A cette A.G. m'accompagnaient : José NOSEL 1^{er} Vice-président, Jean-Alfred GUERDRAT Président honoraire et nos deux délégués Nicaise BELCOU et Claude GOLCMAN.



- La matinée a débuté par la remise des Prix nationaux de l'Education Citoyenne : prix individuel et collectif pour le primaire, collège et lycée avec la remise de la médaille du Président de la République par le Préfet, le diplôme de l'ANMONM par le Président National et deux chèques dont un du siège.

- Les thèmes présentés :

- Construction d'un esprit critique : la Fraternité
- La 1^{ère} Guerre Mondiale
- L'installation au BENIN d'une pompe à eau

Cette année a vu l'attribution de « la Plume d'Or » à un membre pour ses nombreux articles de haute teneur.

- L'Assemblée Générale

A celle-ci, en l'absence de Monsieur le Grand Chancelier, participaient deux membres éminents de la Grande chancellerie : le Secrétaire général et le Directeur de cabinet.

Après la minute de silence, dans son allocution d'ouverture, le Président National a insisté sur le rayonnement de notre Ordre dans la société et surtout l'écoute et la mise en phase de chacun avec les problèmes des jeunes, objet de notre thème fédérateur de notre 31^{ème} congrès.

Il revenait à monsieur Denis FADA, président de la commission monde de présenter toutes les délégations étrangères. Nos régions et collectivités y ont été également associées puisque nous figurions en place d'honneur dans l'assistance.

Lors de nos travaux, le secrétaire général national a insisté sur le travail bien fait dans les sections avec une mention particulière aux trésoriers et aux webmasters qui se sont investis dans le logiciel « SAGASe Sections » et les sites.

Cette année 16 nouveaux présidents ont pris leur fonction aussi bien en France qu'à l'étranger.

Des conventions ont été signées avec le SMA et la Croix Rouge. Au niveau effectif, les adhésions ne compensent pas les décès et les démissions.

A ce jour la tranche 71-80 ans reste la plus représentative au sein de notre association.

- Constats dans les commissions

- Communication

Création de nouvelles Cartes de visite - Livret d'accueil - Macarons autocollant pour voiture - Guide protocole.

- Développement et perspective

Elaboration d'un fichier par grade - Réunion des présidents de sections - Création d'un fichier de mobilité pour les fonctionnaires et militaires.

- Entraide et solidarité

Remerciement aux présidents de section pour la remontée de dossiers contribuant à briser la solitude et la détresse de nos anciens - carte blanche aux sections pour l'organisation.

- Informatique et site

Montée en puissance de « SAGASe Sections », la transmission CERFA pour les abandons de frais a permis de réaliser de substantielles économies au siège.

- Publication

Mission : informer par des actions exemplaires, la culture générale, les propositions de lecture d'ouvrages. Pour la survie du Bulletin, il faudrait inciter les Adhérents à s'abonner car il n'y a pas de publicité.

- Civisme

la création en 1984 de nombreux Prix ont vu le jour : Prix individuel, Collectif, Prix à l'étranger, Prix de l'engagement citoyen JSP (pompiers), idem pour les jeunes engagés de la Croix Rouge, Prix de l'éducation citoyenne.

- Statuts

En attente des décisions du Ministère de l'intérieur pour les nouveaux statuts.

Dans son Rapport financier, le Trésorier National a rendu hommage à ceux qui ont quitté leur fonction et souhaite la bienvenue aux nouveaux entrants. Tous les comptes ont été validés par les commissaires aux comptes qui apprécient la bonne tenue

et le sérieux des sections.

A l'issue de notre AG tous les rapports ont été adoptés.

Dans son mot de clôture le Président National a émis le souhait que notre nouveau cadre de vie ouvre sur l'innovation par l'attractivité, la reconnaissance des valeurs pour briser les égaux. Pour lui l'amitié ne se décrète pas mais qu'elle se construit. Son vœu le plus cher : « travailler tous ensemble pour nos jeunes de sorte que nos erreurs se soient pas la souffrance de nos enfants. »

A leur tour les deux membres de la Grande Chancellerie ont présenté les félicitations du Grand Chancelier pour la tenue des travaux. Le Secrétaire général a présenté les missions de la Grande Chancellerie avec l'analyse des dossiers de proposition, le rôle des ministères, le choix et le regard du Président de la République.

• Après le repas, le travail a été réparti en trois Ateliers :

- N° 1 « Les valeurs dans la société »
- N° 2 « Les valeurs dans l'éducation »
- N° 3 « Les valeurs dans le monde du travail »

Les membres de notre section ont planché dans les Ateliers 1 et 2.

3 - 21 Juin RESTITUTION DES ATELIERS ET INTERVENTION D'UN GRAND TEMOIN

Dans l'atelier N° 1

Constats : Fractures dans notre société mais regroupement lors de faits marquants. Regard sur les nouveaux vecteurs de communication induisant à des comportements exigeant.

Les propositions :

- Etre plus visible
- Créer des évènements interpellant les médias qui ont tendance à nous bouder.
- Actions dans les établissements scolaires
- L'ouverture aux jeunes dans les domaines variés.

Dans l'atelier N° 2

Constats : L'éducation est une réalité complexe avec l'existence d'inégalité selon les pays. Evolution du système français de Charlemagne à nos jours en passant de l'éducation religieuse du 8^{ème} au 18^{ème} siècle, du temps de l'état avec l'éducation laïque. Mais aujourd'hui apparaissent des bouleversements et une déstabilisation des institutions avec une remise en question par les réseaux sociaux.

Les propositions :

- Plan d'action pour l'éducation en relation avec les institutions
- Rencontre avec les Recteurs et les Chefs d'établissements
- Pérenniser les contacts
- Implication des compagnons
- Rayonnement des sections par la presse

Nos DOM ont été mis à l'honneur par la présentation du retour d'expérience du RSMA par le Président MONTANTIN de la Guadeloupe.

Dans l'atelier N° 3

Constats : Approche de l'entreprise et ouverture vers l'international et les « Start up » Objectif : *L'homme au cœur de l'entreprise* par :

- Les relations intergénérationnelles
- La constatation de la fin du salariat
- La mobilité
- Equilibre entre le privé et le travail
- Recherche de l'image de marque et de l'attractivité
- Reconnaissance par les réseaux sociaux de l'entreprise
- Gestion de l'espace
- La communication

Les propositions :

Rôle de l'ANMONM : Accompagner des jeunes sur des valeurs sociétales.

Après la restitution par les différents animateurs, un grand témoin, personnalité de renom en la personne de Jean Pierre VERAN, est venu apporter son regard sur les différents ateliers avec cette question : « La force des valeurs républicaines est-elle en rapport avec le niveau intellectuel ? » pour ce faire il a établi un parallèle entre les valeurs romaines (*fidus - pietas - majestas - virtus - gravitas*) et celles d'aujourd'hui. Il a mis en exergue la contradiction de notre modèle éducatif s'appuyant sur une citation de Condorcet : « Il faut que la puissance publique se borne à régler l'instruction en abandonnant aux familles l'éducation ». L'école doit former. Il a émis comme postulat qu'il faut travailler avec les jeunes, jamais pour eux, jamais contre eux. Il en est de même avec les équipes enseignantes. Il faut également travailler avec les parents dans une coordination.

Il propose les leviers suivants :

- Cultiver l'optimisme de la volonté
- Cultiver les réseaux de partenaires
- Accompagner les jeunes à et hors de l'école, leur confier des responsabilités
- L'ouverture de l'école sur le monde et la vie où l'on pratique les vertus civiques.

Le Président National Michel LEBON a conclu notre 31^{ème} Congrès sur une note positive en remerciant tous les congressistes pour le sérieux et la qualité du travail accompli. Il souhaite ainsi créer un nouvel espoir en insistant sur la responsabilité de chacun dans l'obligation d'agir. Face aux nouvelles générations ignorantes des valeurs et cédant volontiers dans la violence, il est de notre devoir d'adapter notre mission surtout pour les plus démunis. Son constat : « Nous vivons dans une société anti-jeune. Pour équilibrer les forces, il faut miser sur eux coupant ainsi le rôle de ceux qui les manipulent pour les enfermer dans une ghettoisation malsaine voire sectaire. »

Notre congrès s'est achevé par l'exécution de notre Hymne national chanté par tous.

Le prochain congrès se tiendra en 2022 à NANCY.

Pour la délégation, **Daniel SYLVESTRE**





POMPES FUNEBRES COIQUE SARL

Prix avantageux - Service irréprochable
Terres GUEYDON
97270 SAINT-ESPRIT
Tél. 0596567832 - Fax 0596567195

Remerciements pour leur soutien à nos actions de défense des valeurs de

l'Ordre National du Mérite